

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2399

Attribution d'une subvention d'investissement de 90 000 euros au groupement d'intérêt public "Maison de l'emploi et de la formation de Lyon", pour la relocalisation de ses activités mutualisées avec celles de la Mission locale de Lyon et de l'Association ALLIES, dans les locaux sis 24 rue Rognon à Lyon 7e – Approbation et autorisation de signature de la convention d'investissement afférente – Opération n° 07075592 et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-2, programme 00008

Direction du Développement Territorial

**Rapporteur :** Mme CONDEMINE Anne-Sophie

<b>SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016</b>
------------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2399 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 90 000 EUROS AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC "MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE LYON", POUR LA RELOCALISATION DE SES ACTIVITES MUTUALISEES AVEC CELLES DE LA MISSION LOCALE DE LYON ET DE L'ASSOCIATION ALLIES, DANS LES LOCAUX SIS 24 RUE ROGNON A LYON 7E – APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION D'INVESTISSEMENT AFFERENTE – OPERATION N° 07075592 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015-2, PROGRAMME 00008 (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1682 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé le lancement de l'opération « Ilot Rognon - installation de la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) de Lyon et de la Mission Locale de Lyon ». Le montant de l'opération au stade de l'avant-projet définitif (APD), était estimé à 1 840 000 € TTC, dont 90 000 € prévus pour une subvention d'équipement destinée à l'acquisition de mobiliers et d'équipements.

Par délibération n° 2016/2144 du 6 juin 2016, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle intitulée AP 2015-2 « Aménagements administration générale », programme 00008 « Administration générale ».

L'emploi est une priorité forte de l'Exécutif municipal dans un contexte économique et social difficile pour nos concitoyens, et dans un contexte de fortes contraintes sur les finances publiques.

Pour conduire sa politique en matière d'emploi, la Ville de Lyon s'appuie sur :

- la Maison de l'Emploi et de la Formation, groupement d'intérêt public (GIP) réunissant l'Etat, la Ville de Lyon, Pôle Emploi, la Métropole de Lyon, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la Mission locale de Lyon et l'Association ALLIES ;
- la Mission Locale de Lyon créée et financée par l'Etat, la Ville de Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, membre constitutif de la Maison de l'emploi et de la formation ;
- l'Association ALLIES qui met notamment en œuvre le plan local d'insertion et d'emploi (PLIE) de Lyon.

La MDEF de Lyon, la Mission locale et ALLIES s'inscrivent dans une démarche de mutualisation qui implique :

- une relocalisation des sièges ;
- une mutualisation des antennes de proximité ;
- un rapprochement des services supports.

Les sièges de la MDEF, de la Mission Locale et de l'Association ALLIES sont actuellement situés dans des locaux situés 107, boulevard Marius Vivier-Merle à Lyon 3<sup>e</sup>, pris à bail par la Ville de Lyon.

Afin de permettre de conforter le rapprochement de ces structures et réduire les frais de fonctionnement, la Ville de Lyon a entrepris la réhabilitation de locaux situés rue Etienne Rognon à Lyon 7<sup>e</sup> qui seront mis à disposition à titre onéreux du GIP-MDEF fin 2016.

A cette fin, les trois structures ont besoin de mettre en place une architecture informatique et téléphonique commune ainsi que d'acquérir du mobilier adapté aux nouveaux locaux.

L'investissement envisagé répond à ces besoins pour un coût global estimé à 97 085 euros, réparti à 68 957 euros pour l'acquisition d'équipement informatique, de moniteur et téléphonie d'une part, et 28 128 euros pour l'acquisition de matériels de bureau d'autre part.

Ce projet repose sur un plan de financement mobilisant les fonds propres de la MDEF à hauteur de 7 085 euros et une subvention de la Ville de Lyon sollicitée à hauteur de 90 000 euros.

Je vous propose d'apporter un soutien sous la forme d'une subvention d'investissement d'un montant de 90 000 euros au GIP « Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon », à financer par affectation d'une partie de l'AP « Aménagements Administration générale 2015-2020 » n° 2015-2, programme 00008 et d'approuver la convention d'investissement correspondante.

Vu les délibérations n° 2015/1682 du 17 décembre 2015 et n° 2016/2144 du 6 juin 2016 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 3<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention d'investissement de 90 000 euros est allouée au groupement d'intérêt public « Maison de l'emploi et de la formation de Lyon » pour l'acquisition de mobiliers et petits équipements et sera financée par affectation d'une partie de l'AP 2015-2, programme 00008.

2. La convention d'investissement susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le groupement d'intérêt public « Maison de l'Emploi et de la Formation de Lyon » est approuvée.

3. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4. Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00008, AP n° 2015-2, opération n° 07075592 et sera imputée sur la nature 204171, fonction 90 selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- 2016 : 90 000 €

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Anne-Sophie CONDEMINE